



## CGT Educ'Action 91

12 pl. Terrasses de l'Agora  
91000 Évry  
01 60 78 41 49  
[sdencgt91@gmail.com](mailto:sdencgt91@gmail.com)

## Union Départementale CGT

12 pl. Terrasses de l'Agora  
91000 Evry  
01 60 78 28 41  
[ud91@cgt.fr](mailto:ud91@cgt.fr)



Evry, le 5 mai 2020

Mesdames et Messieurs les Maires et les élu-e-s municipaux,

Le 28 avril dernier, le Premier Ministre a maintenu la fermeture des collèges et des lycées, mais il a confirmé la réouverture de toutes les écoles, même dans les départements où les facteurs de risques sont encore importants. Si l'on se place dans l'objectif du combat efficace contre la propagation du virus, cette décision est totalement incompréhensible. Cette annonce inquiète à juste titre l'ensemble de la communauté éducative.

Le 20 avril 2020, le Conseil scientifique avait émis l'avis suivant : « *le risque de transmission est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles et les universités, avec des mesures barrières particulièrement difficiles à mettre en œuvre chez les plus jeunes. En conséquence, la Conseil scientifique propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre.* ». Pourtant, la décision de rouvrir toutes les écoles a été prise malgré tout à partir du 11 mai. Nous avons pris connaissance de la tribune signée par de nombreux maires de l'Essonne. Nous en partageons certains aspects, notamment que la préparation du déconfinement se fait dans « un calendrier à marche forcée ». Nous constatons aussi que nous n'avons pas encore toutes les informations et que les directives sont « mouvantes ».

Comme employeur, vous aviez déjà la responsabilité des personnels des écoles. Le Premier Ministre avait renvoyé sur les mairies la responsabilité de la mise en œuvre des conditions sanitaires pour cette réouverture de toutes les écoles. Depuis, le Président renforce cette responsabilité en vous laissant le choix d'ouvrir ou non vos écoles.

Nous savons que les recommandations sur les gestes barrières et la distanciation sociale sont inapplicables dans les écoles, notamment pour les plus jeunes. Des élèves en petit nombre par classes ne suffiront pas quand bien même tous les personnels seraient présents, ce qui n'est pas certain. Ceux-ci sont susceptibles d'être aussi empêchés par la maladie, des problèmes de transports, la garde de leurs enfants... En temps ordinaire, les moyens en personnels remplaçant dans l'Education Nationale sont déjà insuffisants. Lorsque les enfants seront confiés à l'école, comment faire sans devoir les regrouper au-delà de l'effectif préconisé s'il vient à manquer ne serait-ce qu'un adulte ?

Une fois les enfants prioritaires pris en charge, la nécessité absolue d'avoir un effectif réduit conduira à en écarter beaucoup d'autres. Ce choix ne sera pas sans poser des problèmes éthiques. Les familles et les écoles auront bien du mal à s'organiser avec une présence alternée pour les places qui resteront disponibles. Pour les familles, particulièrement celles dont les enfants sont scolarisés dans différents établissements ou sur différents niveaux, cela deviendra très vite un casse-tête tant du point de vue personnel que professionnel. La présence alternée d'élèves à l'école posera inévitablement la question de leur garde les jours où leur accueil ne sera pas possible. Si les parents sont contraints de travailler, les grands-parents, les voisins seront donc sollicités contribuant ainsi à multiplier les risques d'infection au sein de la population.

Pour les enfants qui ont hâte d'un retour à la normale, le choc psychologique va être lourd. Ils trouveront une école vidée de leurs amis, une éducation à s'éloigner des autres, une cour de récréation qui n'en aura que le nom, sans jeux, sans interaction normale.

**Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de renoncer à la réouverture totale des écoles de votre commune et de ne maintenir que le dispositif dit « d'accueil des enfants de soignants », dans lequel de nombreux personnels volontaires se sont impliqués. Le retour des enfants à l'Ecole ne peut s'organiser dans la précipitation, donnons-nous le temps de trouver un fonctionnement sécurisant et pérenne !**

Recevez, Mesdames et Messieurs les Maires et les élu-e-s municipaux, nos respectueuses salutations.

Yannick BILIEC,  
EDUC'ACTION CGT 91

Ollivier CHAMPETIER,  
UNION DEPARTEMENTALE CGT